Cour d'appel d'Orléans : audience solennelle de rentrée

Publication : lundi 17 mars 2014 08:38

Les Annonces De La Seine, 17 mars 2014

LES ANNONCES DE LA SEINE

Lundi 17 mars 2014 - Numéro 14 - 1,15 Euro - 95e année

Martine Comte, Pierre-Étienne Bisch et Martine Ceccaldi

Photo © Jean-René Tancrède - Magnéto - 01.42.60.36.35

Cour d'appel d'Orléans

Audience Solennelle de Rentrée

16 janvier 2014

AUDIENCE SOLENNELLE
- Cour d'appel d'Orléans
  - L'intelligence collective au service de l'institution judiciaire *par Martine Comte* 2
  - La nécessaire réforme du Ministère Public *par Martine Ceccaldi* 5
- Tribunal de Grande Instance de Chalon-sur-Saône
  - Rénover l'excès de justice *par Frédéric Pillot* 5
  - Sauver les Parquets de l'asphyxie *par Christophe Rode* 6

CULTURE
- « Sceau le Sceau du Roi - Saint Louis, de Poissy à Tunis 1214-1270 » 8
  - Exposition du 6 mars 2014 au 4 janvier 2015 au prieuré royal Saint-Louis de Poissy
  - La Justice et Saint-Louis en quelques dates

JURISPRUDENCE
- Saisine d'office du Tribunal de Commerce
  Résolution d'un plan de sauvegarde ou redressement judiciaire
  Conseil constitutionnel : décisions 2013-564 QPC et 2013-372 QPC 10

VIE DU DROIT
- Rennes de Paris : La Grande Bibliothèque du Droit 12

ANNONCES LÉGALES 13

AGENDA 20

PALMARÈS
- Ordre des Avocats aux Conseils : Certification AFNOR 19
- Ministère de la Justice / Mission de recherche Droit et Justice : Prix Versailles 2013 21
- Groupe Hennex-Assurances & Prévoyance : Prix de l'Excellence économique 2014 22

Après avoir procédé à l'installation de trois nouveaux magistrats : Sophie Meneau-Breteau nommée Conseillère, Agnès Bonnet nommée Conseillère pour exercer les fonctions de Présidente du Tribunal de Grande Instance de Montargis et Jean-Luc Beck, nommé Avocat Général pour exercer les fonction de Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Tours, la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Orléans, Martine Comte, a cédé la parole à Madame le Procureur Général Martine Ceccaldi qui a introduit sa remarquable intervention par le constat suivant : « *A la croisé des chemins, l'institution judiciaire sait qu'elle est condamnée à se réformer pour répondre de manière plus cohérente, plus lisible et plus rapide, aux attentes des justiciables* ».

Au delà de l'urgente refondation statutaire du Ministère Public, il convient, comme le suggère Jean-louis Nadal, de « *réaffirmer les missions essentielles du Ministère public, et ce dans un cadre territorial sans doute élargi, de lui donner des moyens à la hauteur de ses missions, de renforcer son autorité sur la police judiciaire et repenser le traitement des enquêtes, de redonner au Parquetier l'exercice d'un réel principe de l'opportunité des poursuites, de rationnaliser son intervention dans les instances partenariales ou encore d'associer à ses diverses tâches et attributions les greffiers, véritables assistants du Parquet, placés sous la responsabilité fonctionnelle du Procureur de la République* ».

Quant à Martine Comte, elle a souhaité « se projeter » dans la Justice du 21ème siècle en « *dépassant ensemble malgré nos différences* », un projet pour l'Institution judiciaire « *dans une seule finalité : placer le citoyen au cœur de la justice* ».

Elle a conclu son propos par une note optimiste malgré l'ampleur de la tâche : « *il nous faut essayer de passer d'une justice d'affrontement à une justice d'apaisement* ».

Jean-René Tancrède

JOURNAL OFFICIEL D'ANNONCES LÉGALES - INFORMATIONS GÉNÉRALES, JUDICIAIRES ET TECHNIQUES

bi-hebdomadaire habilité pour les départements de Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne

12, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS - Téléphone : 01 42 60 36 35 - Télécopie : 01 47 03 92 15

Internet : www.annoncesdelaseine.fr - E-mail : as@annoncesdelaseine.fr

FONDATEUR EN 1919 : RENÉ TANCRÈDE - DIRECTEUR : JEAN-RENÉ TANCRÈDE

.

Phoca PDF